

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de LA LOIRE-INFERIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Plantiers de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
255.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.51 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.



LE DOYEN DES MAIRES, M. Arsène Mignen, vient de mourir à l'âge de 93 ans. Natif de Legé, il était le premier magistrat de la Chapelle-Palluau (Vendée) et il avait élevé huit enfants, dont l'un est Mgr Mignen, archevêque de Rennes.

SEMENCES DE LIN : Le contingent d'importation, d'admettre en franchise, pour la période du 1^{er} septembre 1934 au 31 août 1935, est fixé à 45.000 quintaux, dont 10 % sont réservés aux Associations agricoles.

CONGRÈS POMOLOGIQUE : Ainsi que nous l'avons annoncé, il se tiendra à Avranches du 19 au 21 octobre. L'amélioration de nos vergers, l'étude de la standardisation des pommes, le cidre et les produits dérivés de la pomme, figurent à l'ordre du jour. Il sera agrémenté d'une vaste exposition et de plusieurs excursions instructives.

FIÈVRE JAUNE : M. Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, a annoncé à l'Académie des Sciences, la découverte du vaccin de la fièvre jaune, qui fait chaque année tant de victimes. Plus de 3.000 sujets ont été vaccinés en Afrique Occidentale. L'effet de ce vaccin durerait toute la vie.

EN ALLEMAGNE : L'exploitation du charbon de lignite va être entièrement réorganisée par la Reich pour en extraire de l'essence, par un nouveau procédé de distillation. L'Etat cherche à assurer le ravitaillement de l'Allemagne en carburant, pour les moteurs terrestres et aériens, en cas de guerre.

EN ARGENTINE, les invasions de sauterelles constituent, chaque année, un véritable fléau pour l'agriculture. Le Comité de défense contre les ardeurs annonce que dans une seule campagne, il en a été détruit 12.662 tonnes et demie !

AU DANEMARK : D'après les statistiques, la proportion de 1 coq pour 40 poules laisse supposer que la suppression des coqs dans les poulaillers industriels de ponte est fort généralisée. D'autre part, on entrevoit 1 verrou pour 14 à 15 truies reproductrices et on engraisse 1 truie sur 14.

LE BULLETIN DU SYNDICAT EST A LA FOIS SON CERTIFICAT DE VIE ET LA GARANTIE DE SON ACTION.

L'Ecole d'Agriculture d'hiver ambulante se tiendra à Blain

Créée en 1932, l'Ecole d'Agriculture d'hiver de la Loire-Inférieure continuera de fonctionner, grâce à des subventions de l'Etat et du Conseil général.

Elle tiendra une session du 8 novembre 1934 au 28 février 1935, le jeudi de chaque semaine, de 13 h. à 16 h., dans une salle gracieusement prêtée par la Municipalité de la ville de Blain.

Les cours de cette école sont gratuits. Ils portent sur les questions suivantes : nourriture des plantes ; sol, drainage et irrigations ; fumier, purin et autres engrais organiques, engrais azotés, phosphatés et potassiques, chaux ; blé, avoine, choux, betterave et pomme de terre ; prairies naturelles et artificielles ; entretien du vignoble, fabrication et conservation du cidre ; arbres fruitiers, élevage agricole ; races bovines de la Loire-Inférieure, moyen de les améliorer ; vache laitière, alimentation convenable ; engraissement des bovins ; moutons, porcs, volailles et apiculture ; Mutualité et coopération agricoles.

Les leçons sont suivies autant que possible d'applications pratiques, de conversations et de projections cinématographiques s'y rapportant.

Agriculteurs, songez aux Semailles prochaines

Les difficultés économiques résultant de la surproduction mondiale du blé, posent, à la veille des semailles, un certain nombre de problèmes :

1° Quelles variétés ensemercer ? — Avant tout, l'agriculteur devra choisir des variétés de blé à haut rendement, car seule une forte production à l'hectare est capable de couvrir les frais de culture en laissant un profit légitime.

Mais aujourd'hui la notion de la qualité du produit doit impérativement s'ajouter à celle de la quantité. S'adresser par conséquent à des variétés productives et de haute valeur boulangère, c'est résoudre pour le producteur le premier des problèmes énoncés.

Les travaux poursuivis par les Centres nationaux d'expérimentation, l'Office agricole et la Station agronomique, ont permis de déterminer les variétés qui, pour le département de la Loire-Inférieure, remplissent le mieux ces conditions :

Pour le sud de la Loire et la région d'Ancois : Japhet et Bon Fernal, au titre des variétés anciennes et bien connues du cultivateur ; Vilmorin 27 et Vilmorin 29 mises à l'essai depuis quelques années et appréciées déjà par nombre d'exploitants ; Bon Fernal et Ile de France comme variétés nouvelles à expérimenter, donneront des résultats satisfaisants dans les terres de bonne fertilité naturelle ou acquise.

Pour les terres de fertilité moyenne ou inférieure, les variétés anciennes telles que Bordeaux et Allié, et à titre d'essai ou d'expérimentation, Bon Fernal, Flèche d'Or, Goldendrop 184, Blanc hâtif de Cambier sont à préconiser.

Au nord de la Loire, dans la région de Châteaubriant, les terres de bonne fertilité naturelle pourraient recevoir Japhet et Bon Fernal comme variétés anciennes ; Vilmorin 27 et 29, Bon Fernal et Ile de France comme variétés nouvelles ou à expérimenter.

Dans les terres de fertilité seulement moyenne de cette même région il y aurait lieu de s'adresser au Bordeaux et au Goldendrop en variétés anciennes, au Vilmorin 29, Flèche d'Or et Goldendrop 184, en vue d'essais ou d'expérimentation.

Le nord-ouest du département pourrait recourir dans les terres de bonne fertilité naturelle ou acquise, à Japhet, Bon Fernal, Allié pour la plus grande étendue des emblavements, et à Vilmorin 27 et 29, Bon Fernal, Ile de France, Hybride 40, Chanteclair pour expérimentation sur des surfaces plus restreintes.

Enfin Allié et Bordeaux, ainsi que Bon Fernal, Ile de France,

Flèche d'Or et Goldendrop 184 seraient de préférence à utiliser dans les terres de fertilité moindre.

2° Intensité des Fumures. — L'action des fumures complètes et équilibrées n'est plus à démontrer, tant au point de vue du rendement global et de ses avantages économiques que du bon entretien de la fertilité des sols.

Réduire l'importance des fumures du fait de la crise qui sévit momentanément serait une erreur, car quelle que soit la situation du marché du blé en 1935, situation qui ne peut prévoir, un emploi raisonné des engrais aura toujours pour effet d'abaisser le prix de revient et par là même de mettre le producteur dans les conditions économiques les plus favorables pour la vente de son produit.

Il est utile de rappeler ici les principes dont il faut s'inspirer dans une fumure rationnelle. Eviter d'employer le fumier directement sur blé, cet engrais devant être réservé aux plantes sarclées qui précèdent la céréale. Ne pas manquer de faire entrer dans la fumure les engrais phosphatés et potassiques dont l'action sur le rendement et la qualité du blé est mise constamment en évidence par l'expérimentation.

Apporter les engrais azotés en les employant de préférence, partie à l'automne, afin d'aider au départ de la végétation et de la soutenir au cours de l'hiver, partie au printemps pour activer sa reprise et assurer jusqu'à la récolte, avec les autres éléments, un bon équilibre de la nutrition.

3° Importance des surfaces emblavées. — La réduction des surfaces cultivées en blé est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la surproduction. A vrai dire, cette réduction ne peut guère être envisagée que dans les terres où le blé vient mal et donne des rendements insuffisants par rapport aux frais engagés. Dans ces sols on pourrait songer à remplacer le blé par des cultures susceptibles d'y donner un certain profit, le lin par exemple, ou par des plantes fourragères qui permettraient d'accroître le volume des rations du bétail.

En tout cas, si dans certaines exploitations, la réduction des surfaces emblavées n'est pas possible, le moins doit-on chercher à maintenir strictement celles-ci à leur niveau actuel.

Enfin, la culture de deux blés consécutifs ou « redoublés » est à proscrire d'une manière absolue. C'est une pratique déplorable tant au point de vue technique qu'économique, et d'ailleurs la loi du 28 décembre 1933 l'a formellement interdite.

En résumé, la crise actuelle, sans doute passagère comme toutes les crises, doit inciter le producteur à suivre de plus en plus étroitement dans la culture du blé les principes d'une sage économie.

Son intérêt est de limiter autant que possible ses emblavures et de s'efforcer par une technique appropriée : choix des meilleures variétés de blé, application de fumures complètes et équilibrées, pratique de façons culturales soignées, emploi du trieur, etc... d'obtenir un produit sain, propre, de qualité irréprochable, et susceptible de répondre le mieux aux désirs de l'acheteur.

M. LE BOT,
Professeur d'Agriculture,
Adjoint à la Direction des Services Agricoles.

SANS COMMENTAIRE...

Mille kilos de pommes à la production se paient aujourd'hui environ 65 francs.

Voici la moyenne de ces dernières années :

1933.....	150 francs
1932.....	300 francs
1931.....	240 francs
1930.....	500 francs

L'hectolitre d'alcool vaut 340 francs à la sortie de la distillerie. Le prix du petit verre au café l'établit à 10.000 francs l'hectolitre. Nierait-on qu'il y ait un problème des intermédiaires ?

Un Brin de Causette...

« Labourage et pasturage sont les deux mamelles de la France » disait un grand Ministe qui s'appelait Sully. Y a belle lurette qui dort de son grand sommeil, mais son précepte est toujours d'actualité, malgré les années et les siècles qui s'empilent au dessus de nos têtes.

Avec cette maudite crise économique, qui fait arrêter beaucoup d'usines, de manufactures, y a des milliers et des milliers d'ouvriers qu'on ne peut pas payer, ni de pain sur la planche. On essaye bien d'entreprendre des séries de grands travaux pour les occuper, mais c'est point dit qu'on pourra les embaucher tertout et qui aura assez de galette pour les faire durer aussi longtemps que les impositions. Alors, du monde bien intentionné ont pensé au retour à la terre. Parmi ces chômeurs y en a combien de fils ou p'tits fils de paysans, qu'ont abandonné la ferme pour aller tenter fortune dans les usines, les magasins, la gendarmerie, les chemins de fer, ou les autres administrations... Tu parles d'une aventure !

Mais en fait de retour à la terre, ça sera point si commode qu'on croie, rapport qu'en a beaucoup qui voudront point, par amour propre, faire marche arrière et reconnaître qu'on a fait fausse route. Et pis y a ceusses qu'ont oublié le métier, d'ampuis le temps qu'ont quitté leur village, ou ceusses qu'ont un léger poil dans la pomme de la main et qui trouyent que la terre est trop basse. — Tampus pour eux.

Pour ceusses qui velant point retourner à la terre, on a pensé que la terre pourrait retourner à eux... N'allez point crêre à une rigolade, pisque dans beaucoup de grandes villes on cherche à organiser des filières élevages et de jardins pour les chômeurs, point seulement pour les occuper, ou leur donner des légumes, mais surtout pour leur faire des situations à eux et à leurs familles.

A ce qui paraît, on produit point assez en France de p'tits animaux de basse-cour, pisque on en achète chaque année pour des milliards à l'étranger. Perquoy qu'on les produirait point chez nous ? C'est pas la place, ni la nourriture qui manque pour élever des poules, des oies, canards, dindons, pigeons et lapins. Et pis y a itou l'industrie du pel blanc angora qu'est florissante et qui exporte par mois plus de 4.000 kilos ren qu'en Angleterre. Y a la vente des piaux de lapin qui représente 50 à 600 millions de francs — pour ceusses qui les achètent. V'là des ressources tout trouvées pour les villotins, qui velant devenir éleveurs de profession et tenter la fortune avec les poules ou les lapins. — Sans compter qu'à des guenillottes qui devenant millionnaires avec leur p'tit commerce !

En Angleterre, à Londres et dans les grand'villes, on élève tout plein de lapins angoras, dans les p'tites cours, derrière les maisons ouvrières. Un appel a été lancé pour demander aux éleveurs, pus fortunés, de donner quelques reproducteurs aux maîtres du pays de Galle, et aux ouvriers en chômage du Languashire. En Allemagne, les chômeurs empruntent des reproducteurs, qui rendent après, un coup la portée élevée. En Italie, « l'Unione Nazionale Massai della campagna » prête un couple de lapins à ses adhérents. Cette aide aux femmes de chômeurs a propagé la production familiale cynicoculie en Italie.

En France, on voudrait faire paître pour les chômeurs, déracinés de la campagne. J'y voyons point d'inconvénients. Tant mieux si qui réussissent... mais c'est ben encore un drôle de métier, qui nourrit point tertours son bœuf... Et pis, à force de produire des lapins et des poules, en grande série, va't'en point tuer la poule aux œufs d'or en encombrant le marché ?

Le problème de la vie chère réside essentiellement dans le double facteur suivant :

1° L'augmentation considérable du nombre des intermédiaires dans l'alimentation ;

2° Le poids des cessions de fonds qui fait que les trois quarts des commerçants actuels, avant même de rembourser leur activité normale, doivent amortir une acquisition faite à un prix excessif à l'origine et rendant chaque jour plus excessif par la déflation.

maître Jeanrot

LIRE LE BULLETIN — C'EST BIEN. SOUTENIR SON SYNDICAT — C'EST MIEUX.

La France, pays agricole, importe pour 20 milliards de produits du sol

L'Agriculture reçoit souvent de bonnes paroles dans la grande presse. Mais il est rare que les thèses qu'elle soutient y soient largement exposées. C'est donc avec étonnement et plaisir que nous avons pu lire l'article suivant dans le « Jour » du 28 septembre. M. Léon Balby n'a pas toujours eu, dans le passé, une attitude fort aimable pour les cultivateurs. Félicitons-nous de voir qu'aujourd'hui il n'hésite pas à ouvrir les colonnes de son journal à un représentant qualifié de notre profession pour défendre le protectionnisme.

Le grand public, c'est un fait, vit dans la conviction que l'agriculture française bénéficie d'une protection outrancière. Il réclame un retour au régime normal d'avant-guerre.

Nous aussi, agriculteurs !

Mais nous savons pourquoy.

C'est que les importations agricoles étaient, au début de ce siècle, très inférieures à celles des dernières années.

Rappelons ici les chiffres récemment adressés au Président du Conseil par M. Joseph Faure, l'éminent président de l'Assemblée des présidents des Chambres d'agriculture de France. Ces chiffres représentent la valeur des importations agricoles calculées en tenant compte de la dévalorisation du franc. (Autrement dit, les prix de la période 1901-1910 ont été multipliés par 5.)

Moyenne annuelle 1901-1910 : 13 milliards 936 millions ; moyenne 1921-1930 : 19 milliards 310 millions ; année 1931 : 22 milliards 641 millions ; année 1932 : 20 milliards 638 millions ; année 1933 : 20 milliards 637 millions.

A la lecture de cette statistique bien des gens seront stupéfaits. Et pourtant... qu'ils s'attendent seulement au restaurant. Dans la proportion de 50 %, les aliments qu'on leur présente sont de provenance étrangère !

UNE BALANCE COMMERCIALE EN PROGRESSION

Les statistiques officielles du commerce extérieur de la France, notons-le, telles que nous les relevons dans les volumes publiés à l'imprimerie nationale par le ministère des Finances, attestent que, depuis trois ans — c'est-à-dire depuis que nous sommes en pleine crise — nos exportations augmentent régulièrement alors que nos importations se tiennent à un niveau à peu près constant. N'est-on pas en droit de parler d'une amélioration réelle de notre balance commerciale ?

PROTECTIONNISME ET PRIX DE LA VIE

Tout cela, dira-t-on, est très joli ; mais il n'empêche que le prix de la vie diminuerait si les barrières douanières étaient abaissées.

Je m'exécuse de penser et d'écrire que voilà l'erreur la plus absolue qui puisse être formulée.

Le problème de nos prix de détail est un problème purement intérieur.

Nous sommes en production excédentaire de blé, de vin, de betteraves, de chapelet, de fruits, etc... L'offre surabonde à la production. Les prix à la ferme le manifestent assez ! A moins donc qu'on n'ait la volonté de submerger purement et simplement notre pays sous le flot des produits étrangers et de ruiner ainsi vingt millions de Français, à la fois producteurs et consommateurs, nous prétendons que le problème de la vie chère est complètement indépendant de la question douanière.

Le vrai problème de la vie chère réside essentiellement dans le double facteur suivant :

1° L'augmentation considérable du nombre des intermédiaires dans l'alimentation ;

2° Le poids des cessions de fonds qui fait que les trois quarts des commerçants actuels, avant même de rembourser leur activité normale, doivent amortir une acquisition faite à un prix excessif à l'origine et rendant chaque jour plus excessif par la déflation.

FAISEURS DE MIRACLES...

En matière économique, il faut craindre et fuir les... faiseurs de miracles.

— Dévalons la monnaie, disent les uns.

— Ouvrons les frontières, clament les autres.

Beaux réformateurs qui voient le bout de leur nez ! Le problème est autre.

Notre pays, d'économie diverse à dominante agricole, de civilisation ancienne et de standing élevé, a toujours dû être protégé et devra toujours l'être. Ce ne sont pas des produits, c'est du travail français qui garantit le droit de douane et le contingent. Nous sauvegardons des valeurs humaines, non le cours des denrées.

Que nos faiseurs de miracles y réfléchissent un peu !

Et qu'ils songent que si l'Angleterre, après plus de cent ans de libre échange, s'est tout d'un coup vouée au protectionnisme, c'est que la nécessité parlait plus haut pour elle que toutes les doctrines et toutes les traditions !

Certes, nous souhaitons autant que quiconque le retour à de plus saines et à de plus amples transactions internationales. Mais ne tombons pas dans l'erreur de ceux qui pensent que la liberté du commerce extérieur est la condition de la prospérité ; elle n'en est que le signe. Continuons notre redressement dans la voie prudente et sûre où nous sommes engagés, tant au point de vue commercial qu'au point de vue monétaire. Déjà plus d'un symptôme nous permet d'entrevoir le jour où nous recueillerons les fruits de cette politique de raison.

Jacques LE ROY-LADURIE,
Secrétaire général
de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles.

MANIFESTATIONS PAYSANNES

Trois manifestations paysannes viennent successivement d'avoir lieu. L'une à Rouen, le 28 septembre. La seconde à Caen, le 30 septembre. La troisième à Rennes, le 1^{er} octobre.

C'est un signe des temps. Le cultivateur n'aime pas beaucoup se dérangier. Quand il le fait c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Or on ne saurait dire aujourd'hui que tout aille parfaitement bien. Trop de produits ne se vendent pas. Ceux qui se vendent se vendent trop mal.

D'autre part, la crise économique s'aggrave d'une crise morale dont le producteur a lieu d'être inquiet. Quand il voit le commerce du blé donner lieu à toutes les fraudes sans qu'aucune sanction intervienne, il comprend pourquoi tant de scandales politiques restent impunis. Ce manque de justice et d'autorité ne manque pas de le frapper. Il réclame de l'ordre dans la maison. Il veut la restauration des grands principes d'honnêteté sans lesquels une société ne peut pas vivre.

A cet égard les trois manifestations paysannes de Rouen, de Caen et de Rennes ont été caractéristiques. Les centaines et les milliers d'agriculteurs qui y ont participé affirmaient à la fois leur volonté de voir revaloriser les produits agricoles et celle d'une réforme générale de l'Etat sur la base familiale et corporative. Ils sentaient que si la machine économique est détraquée c'est parce que tout le corps social est aujourd'hui vicié. On ne peut espérer l'efficacité de remèdes partiels. Il faut une médecine générale pour une maladie générale.

C'est ce qu'ont dit sous des formes diverses les orateurs agricoles et agraires que la foule applaudissait. M. de la Bourdonnaye, président de la Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne ; M. Le Roy-Ladurie, secrétaire général de l'Union nationale des Syndicats agricoles ; M. Dorgères, le grand orateur paysan ; M. Mathé, délégué du parti agraire ; M. Salvadon, l'homme des

Nécessité de l'acte notarié pour l'achat des terres

Comme suite à l'article paru dans notre Bulletin du 1^{er} septembre dernier, sur les « frais d'achat de terre », nous revoici les précisions suivantes, qui éclairciront nos lecteurs :

La supériorité et la nécessité de l'acte notarié sur l'acte sous seing privé résulte des considérations suivantes :

I. — L'acte sous seing privé n'est pas, en matière immobilière, une preuve suffisante de la propriété, parce que rien ne prouve que les signatures qui y sont apposées sont bien les signatures des parties contractantes.

En conséquence, un acquéreur qui ne possède qu'un acte sous seing privé a les plus grandes difficultés à emprunter sur son immeuble, puisque son titre ne prouve pas par lui-même, d'une façon indiscutable, qu'il en est bien propriétaire. Le Crédit Foncier refuse catégoriquement de prêter dans ces conditions.

Il en est de même en cas de revente, pour la même raison.

II. — L'acte sous seing privé, lorsque le vendeur est marié, laisse l'acquéreur exposé, dans l'avenir, à être contraint de payer à sa femme ou aux héritiers de celle-ci, le montant de ses reprises, en cas d'insuffisance des biens du mari vendeur, et cela, parce que la femme ne peut renoncer à l'hypothèque légale qui lui garantit ses reprises que par acte notarié. L'acquéreur est donc exposé à payer une deuxième fois.

III. — L'acte notarié, au contraire, est le seul moyen, pour l'acquéreur, de se garantir complètement :

1° Parce que les notaires, tenant de la Loi le privilège d'authentifier les signatures, les signatures des parties apposées sur un acte notarié font foi en justice. La vente par acte notarié est donc un titre de propriété indiscutable.

2° Parce qu'il permet de faire renoncer valablement la femme à son hypothèque légale sur les biens vendus.

Il y a lieu d'ajouter que les notaires apportent, en l'espèce, aux parties, d'autres garanties extrêmement importantes.

Leurs connaissances juridiques et leur préparation professionnelle leur permettent d'apporter à la rédaction d'actes souvent beaucoup plus difficiles que le public ne l'imagine, la compétence et la conscience nécessaires.

Ils assurent à l'acquéreur la transmission d'une propriété libre de toute hypothèque, ce qui les oblige nécessairement, dans beaucoup de cas, à rester dépositaires des fonds pendant le temps des formalités. Et ils assurent ce service dans des conditions de sécurité incomparables, depuis surtout qu'une Loi récente vient de rendre tous les Notaires de France solidairement responsables des fonds qui sont déposés à l'un quelconque d'entre eux, à raison de sa fonction d'officier public.

Les honoraires dus au notaire sont fixés par le tarif légal et sont, en matière de vente, posés la Cour d'appel de Rennes, dont dépend la Loire-Inférieure :

2,25 % jusqu'à 20.000 francs ;
1,75 % de 20.001 à 50.000 francs ;
1,50 % de 50.001 à 200.000 francs ;
0,625 % de 200.001 à 500.000 francs ;
Et 0,3125 % au-dessus.

Lorsque la vente est négociée par le notaire, il lui est alloué en outre un honoraire de négociation que l'usage a fixé à 1 fr. 25 %.

Si l'on compare ces honoraires à l'honoraire de négociation accordé par les Tribunaux aux intermédiaires ordinaires, qui varie de 3 à 5 %, on se rendra compte de la modération de la rémunération des notaires.

assurances sociales, etc... tous ont constitué le « front paysan » pour exprimer des revendications communes sur le terrain professionnel. L'union des agriculteurs se resserrera chaque jour. Espérons qu'elle arrivera à être totale. C'est le seul moyen de remporter les succès que chacun désire et qu'il serait impossible d'obtenir en forces dispersées.

Louis SALLERON.

La Crise Cidricole Blés de Semences

La ruine pour l'Ouest

Les conséquences de la crise cidricole sont incalculables, surtout pour les régions de l'Ouest. Aujourd'hui seulement, quand le mal est arrivé, on mesure l'importance de la production des fruits à cidre et les ruines qu'en entraîne sa presque totale dévalorisation. Qu'en juge :

1° La production cidricole est la plus atteinte de toutes les productions agricoles.

Par rapport à l'avant-guerre, d'après les cours actuels :

Le blé.....	est au coefficient 3
L'avoine.....	— 2,3
L'orge.....	— 3,3
Le seigle.....	— 2,8
Le bœuf (2° q.).....	— 3,2
Le veau (2° q.).....	— 2,7
Le lait.....	— 3,5
Le vin.....	— 2,6
et les pommes à cidre sont au coefficient : 1.	

La valeur moyenne des pommes à cidre avant-guerre (1909-1913) était de 64 francs-or.

Leur valeur moyenne de ces dernières années (1922-1932) était de 330 francs, soit le coefficient 5, par rapport à la valeur d'avant-guerre.

Leur valeur, aujourd'hui, est de 60 à 70 francs. Ce sont, mais en francs-papier, les mêmes chiffres qu'avant-guerre en francs-or.

En deux ans, les fruits à cidre ont perdu les 4/5 de leur valeur.

Et cependant, à l'encontre de beaucoup de productions agricoles, la production des fruits à cidre est restée exactement la même qu'avant-guerre :

Moyenne décennale de production 1904-1913.....	25.243.520 qx
Moyenne décennale de production 1924-1934.....	25.140.427 qx

Cette année, sauf dans quelques régions privilégiées, nous n'avons qu'une récolte moyenne.

2° Les pertes que la baisse des fruits à cidre font subir à l'Ouest ont les proportions d'une catastrophe.

Une récolte normale de pommes et de poires à cidre avant transformation en cidre, eaux-de-vie ou alcools, valait, telle quelle, aux cours moyens des dix années citées plus haut, près de 900 millions.

Aux cours actuels, la valeur de la récolte totale des fruits à cidre tombe à 150 ou 180 millions !

Nombreux sont les départements normands ou bretons dont la perte sur les fruits à cidre se chiffrait par un chiffre par une somme variant de 50 à 100 millions.

Quel trou pour les budgets de nos fermes !

Et nous ne parlons ici que de la perte sur la valeur brute des fruits : ces chiffres ne tiennent pas compte de la perte sur les produits transformés : cidres, eaux-de-vie ou alcools.

Il n'est pas besoin d'en dire plus long pour montrer quelle atteinte est portée à la valeur du capital agricole, en même temps qu'aux revenus des exploitations.

Il n'est pas besoin non plus de décrire les angoisses ressenties par d'innombrables petits producteurs de l'Ouest : pour faire face à leurs échéances d'automne ils comptaient absolument sur la valeur des pommes et ils sont à l'heure actuelle profondément déçus et mécontents : c'est la ruine qui s'installe chez eux.

Enfin, ne faut-il pas songer aux nombreux ouvriers et journaliers pour lesquels la récolte des pommes constituait, à l'entrée de l'hiver, un travail qui venait fort à propos pour faire rentrer un peu d'argent au foyer.

Les moyens d'en sortir

Dans notre dernier bulletin, nous avons examiné rapidement les causes de la crise des fruits à cidre et de la crise des alcools, celle-ci étant à l'origine de celle-là.

Il faut maintenant déterminer les remèdes.

Les remèdes essentiels propres à résoudre la crise immédiatement par le redressement des cours, et dans l'avenir par le rétablissement de la situation, sont les suivants :

I. — Il faut lutter contre la diminution de la consommation des cidres.

La consommation a fléchi de 18.369.460 hectolitres (moyenne 1904-1913) avant la guerre, à 14.866.182 hectolitres (moyenne 1930-1933).

Un effort de propagande et de restitution de qualité est utilement entrepris par l'Association du Bon Cidre. Il donnera d'excellents résultats peu à peu. Mais, dès maintenant, il faut obtenir que le cidre cesse d'être traité comme une marchandise inférieure : le droit de consommation vient, au plus mauvais moment, d'être porté, par les récents décrets-lois, de 7 fr. 50 à 10 francs pour les consommateurs qui nous achètent nos cidres.

Il faut ramener ce droit à un taux en rapport avec la valeur du produit.

Il faut, enfin, que soient établis des tarifs de transport équitables

Vous trouverez l'engrais de Votre Terre parmi les Engrais Composés Saint-Gobain.

II. — Il faut supprimer la fiscalité écrasante sur les alcools et les boissons.

L'alcool de bouche supporte une fiscalité invraisemblable : un hectolitre d'alcool qui vaut moins de 340 francs, paie 2.500 francs de droits, sur lesquels 1.000 francs représentent l'ancienne taxe de luxe de 47 %.

Les décrets de réforme fiscale ont supprimé la taxe de luxe sur les alcools, les hôtels, les bijoux, les billards et quantité d'autres produits.

Ils ont maintenu et aggravé la taxe de luxe qui avait été instituée sur les alcools au moment où ils valaient 1.400 francs. La taxe de luxe vient d'être transformée en un droit fixe de 1.000 francs. Elle a été maintenue parce qu'elle a produit d'après le Ministre des Finances, un milliard en 1933.

Voici la production des fruits à cidre tombée à une valeur totale de 150 à 180 millions qui paie, quelles que soient les fluctuations des cours des alcools, près de la moitié de ce tribut d'un milliard, et ceci à titre de taxe de luxe.

En présence de tels chiffres, comment s'étonner de l'effondrement auquel nous assistons ?

III. — Il faut rétablir l'équilibre, entre besoins et ressources, sur le marché des alcools naturels.

Nous avons montré, dans notre dernier bulletin, qu'avec la diminution de la consommation due à la fiscalité excessive, le déséquilibre entre production et usages de bouche est la cause principale de l'effondrement des cours des alcools.

On se transporte à bon compte le sable, les pierres, le bois et les marchandises pondéreuses et sans valeur : il faut transporter à bon compte nos fruits à cidre.

D'autres mesures pourront être envisagées dans un avenir plus prochain. Si le Gouvernement se montre énergique, si, pour le présent, il accepte de réduire sensiblement la fiscalité et de restituer des usages perdus pour l'écoulement des alcools naturels, un relèvement est possible. Tout dépend de la façon dont les Pouvoirs publics comprendront nos intérêts.

Or, le coût des transports, qui n'atteignait pas, pour 100 kilomètres, 10 % de la valeur des pommes il y a quelques années, atteint maintenant 71 %. Aucun transport n'est plus possible.

On se transporte à bon compte le sable, les pierres, le bois et les marchandises pondéreuses et sans valeur : il faut transporter à bon compte nos fruits à cidre.

D'autres mesures pourront être envisagées dans un avenir plus prochain. Si le Gouvernement se montre énergique, si, pour le présent, il accepte de réduire sensiblement la fiscalité et de restituer des usages perdus pour l'écoulement des alcools naturels, un relèvement est possible. Tout dépend de la façon dont les Pouvoirs publics comprendront nos intérêts.

C'est ainsi qu'il a fourni le débouché des spiritueux exportés, de la vinaigrerie, et maintenant le vinage et le mûrage. Ce dernier débouché, qui représentait 100 à 150.000 hectos, a été retiré au marché des alcools libres par la loi votée le 8 juillet 1933. C'est une compensation prise par le Service des Alcools, obligé

de l'absorber le produit de la distillation obligatoire des excédents de vin.

Mais la fourniture des autres usages de bouche par l'Etat a été faite dans le passé en dehors de toute loi, par la seule fixation d'un prix très bas de rétrocession.

IV. — Il faut remettre de l'ordre à la Bourse du Commerce.

Le Marché à Terme des alcools s'est fait l'instrument de la baisse aux mains de quelques intérêts particuliers. Un marché des alcools large et sain est nécessaire. Un marché à terme étroit et livré à toutes les manœuvres est particulièrement néfaste dans une période de crise.

Si le Marché de Paris, manœuvré comme il l'est, doit continuer à être à l'avant-garde de la baisse, et s'il s'oppose aux velléités de reprise des cours de l'alcool, il doit sans retard être fermé.

Sans quoi, les baissiers resteraient maîtres de leur toute possibilité de réaction des producteurs de fruits à cidre et des fabricants d'alcools, en faveur d'une reprise des cours.

V. — Il faut réduire le coût des transports des fruits à cidre.

La production est inégale suivant les régions. Les distilleries ne sont pas toujours placées dans les régions les plus fournies de fruits. D'autre part, les vendeurs de pommes doivent pouvoir transporter facilement, dans un rayon d'au moins 150 kilomètres, leurs fruits si les cours l'exigent.

Or, le coût des transports, qui n'atteignait pas, pour 100 kilomètres, 10 % de la valeur des pommes il y a quelques années, atteint maintenant 71 %. Aucun transport n'est plus possible.

On se transporte à bon compte le sable, les pierres, le bois et les marchandises pondéreuses et sans valeur : il faut transporter à bon compte nos fruits à cidre.

D'autres mesures pourront être envisagées dans un avenir plus prochain. Si le Gouvernement se montre énergique, si, pour le présent, il accepte de réduire sensiblement la fiscalité et de restituer des usages perdus pour l'écoulement des alcools naturels, un relèvement est possible. Tout dépend de la façon dont les Pouvoirs publics comprendront nos intérêts.

C'est ainsi qu'il a fourni le débouché des spiritueux exportés, de la vinaigrerie, et maintenant le vinage et le mûrage. Ce dernier débouché, qui représentait 100 à 150.000 hectos, a été retiré au marché des alcools libres par la loi votée le 8 juillet 1933. C'est une compensation prise par le Service des Alcools, obligé

de l'absorber le produit de la distillation obligatoire des excédents de vin.

Mais la fourniture des autres usages de bouche par l'Etat a été faite dans le passé en dehors de toute loi, par la seule fixation d'un prix très bas de rétrocession.

IV. — Il faut remettre de l'ordre à la Bourse du Commerce.

Le Marché à Terme des alcools s'est fait l'instrument de la baisse aux mains de quelques intérêts particuliers. Un marché des alcools large et sain est nécessaire. Un marché à terme étroit et livré à toutes les manœuvres est particulièrement néfaste dans une période de crise.

Si le Marché de Paris, manœuvré comme il l'est, doit continuer à être à l'avant-garde de la baisse, et s'il s'oppose aux velléités de reprise des cours de l'alcool, il doit sans retard être fermé.

Sans quoi, les baissiers resteraient maîtres de leur toute possibilité de réaction des producteurs de fruits à cidre et des fabricants d'alcools, en faveur d'une reprise des cours.

Blés de Semences

La Ferme expérimentale d'Avrillé et le Centre d'expérimentation des Céréales d'Angers, dirigés par M. La Vallée, Ingénieur agronome, disposent pour semences :

1° Blés de Sélection génétologique, pureté 999 % : Bon Fermier et Vilmorin 23 à 200 francs les 100 kilos.

2° Blés de première reproduction : Vilmorin 27, 175 francs ; Vilmorin 23, Vilmorin 29, Bon Fermier, Hybride 40 et Japhet : 170 francs les 100 kilos.

3° Avoine grise d'hiver sélectionnée pour semence, à 120 francs les 100 kilos.

Semences logées, toiles plombées ; gare départ Montreuil-Bellifol.

Ferme de Grignon

Nous pourrions procurer encore cette année, des blés de semence du Centre National d'Expérimentation de Grignon (Seine-et-Oise), aux conditions suivantes :

SELECTION ORIGINALE (Blés obtenus à Grignon) :

N° 11 ou Pont Cailloux, épi rouge, beau grain rouge, mi-hâtif, résistant rouille, paille assez longue. Prix net : 195 francs les 100 kilos logés et départ.

SELECTION GENEALOGIQUE :

Japhet (ignée 21 de Grignon), hâtif, terres moyennes et médiocres, grain rouge, peut se semer tardivement jusqu'à 1^{er} mars. Prix : 185 fr.

REPRODUCTION :

Vilmorin 27, résistant verve, haute valeur boulangère ;

Vilmorin 29, résistant rouille, souille d'adaptation ;

Hybride 40 de C. Benoist : Epi blanc, large, gros grain rouge, hâtif, très bonne terre résistant à la verve, tallage moyen, semer assez clair, valeur boulangère assez bonne. Ces trois variétés : 175 francs les 100 kilos.

Ces prix s'entendent pour marchandise sur wagon départ, logé en sacs neufs de 50, 75 et 100 kilos, brut pour net. Prix spéciaux pour commande supérieure à 10 quintaux ; majoration de 5 fr. pour commande inférieure à 50 kilos.

Adresser les commandes au Syndicat, à Nantes.

Escourgeons 110 de R1 sélectionnés, n° 4 très hâtif, n° 1 et 7 très productifs. Prix : 130 fr. les 100 kilos.

Autres provenances

Indépendamment de ces semences, en provenance de Grignon et d'Avrillé, nous pourrions procurer toutes autres variétés de Blés, des maisons de sélection de Seine-et-Marne, du Nord ou de l'Oise.

Nos Agents, nos Syndicats et Sections auront tout intérêt à grouper les demandes, de manière à réduire au strict minimum les frais de transport, qui grèvent surtout les expéditions de détail.

Cultivateurs ! dans votre propre intérêt, déterminez-vous des offres alléchantes de blés nouveaux, ou de semences soi-disant sélectionnées, faites par des courtiers de passage. Trop nombreuses ont été les plaintes enregistrées à ce sujet dans notre département, et un peu partout en France !

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance. Prix inimitables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les Ass. sociaux au tarif.

DENTISTES D'IDALGO DE PARIS

Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

LE VIGNERON DEVANT LA LOI

La Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest (C. G. V. C. O.) vient d'éditer une brochure qui contient, depuis la « définition légale du vin » jusqu'à la législation de 1933, les textes principaux qui intéressent les vignerons du Centre et de l'Ouest.

On y trouvera également un commentaire pratique des dernières lois instituant la limitation des plantations et replantations, le blocage, la distillation obligatoire et réglementant la déclaration des récoltes, le surage, la composition des vins.

On en trouvera au siège de la Confédération, 2, rue Scribe, à Nantes. Prix, 2 fr. 50 ; franco, 3 francs.

Sciatiques, Rhumatismes, Lumbago, Plaies, Dépressions nerveuses, Diabète efficacement traités par

OCTOZONE

18, rue Lafayette, Nantes. Renseignements gratuits (Assurances sociales)

Concours

Meilleur Fruit

Dans le but d'encourager la production fruitière de notre région nantaise, d'inciter les arboriculteurs à mieux soigner leurs arbres et la présentation de leurs fruits, pour lutter aussi contre les importations massives de pommes étrangères, le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, en collaboration avec la Foire Commerciale de Nantes, organisera, en avril prochain, un grand Concours du Meilleur Fruit.

Ce Concours, qui sera doté de nombreuses récompenses, médailles et diplômes, aura lieu dans l'enceinte de la Foire de Nantes, le même jour que notre Concours du Meilleur Cidre.

Les fruits pourront être apportés dès maintenant à Nantes, les organisateurs s'étant assurés de leur bonne conservation, en une chambre froide, spécialement aménagée.

Les concurrents devront se conformer aux prescriptions ci-dessous :

1° Le concours est réservé aux producteurs de la Loire-Inférieure et cantons limitrophes. Il n'y a aucun droit, ni frais d'inscription à payer, pour y participer.

2° Trois sections sont prévues : POIRES D'HIVER, POMMES A COUTEAU, POMMES A CIDRE.

3° Les fruits devront être sains et cueillis à la main.

4° Les concurrents devront présenter quatre fruits, au minimum, par variété inscrite.

5° Ces fruits devront être emballés soigneusement dans un petit cageot, caissette, ou panier sans ans.

6° Chaque emballage devra porter une étiquette spéciale, qui sera fournie au concurrent après son inscription.

7° Se faire inscrire, dès maintenant, à M. Faivre, Syndicat des Agriculteurs, 2, rue Scribe, à Nantes, en indiquant les variétés qui seront présentées, pour chacune des sections ci-dessus. Il sera adressé, en retour, des étiquettes spéciales, ainsi que les instructions pour l'envoi des fruits à Nantes, en attendant le Concours.

Un jury de choix, particulièrement qualifié, départagera les concurrents. Souhaitons que ceux-ci soient le plus nombreux possible, pour la bonne renommée et l'avenir de notre production fruitière en Loire-Inférieure.

R. FAIVRE.

MON JARDIN

L'Hivernage du Chou

Le chou est rustique et se comporte assez bien l'hiver en pleine terre. Toutefois il ne faut pas que les gelées soient trop persistantes car elles altèrent ses qualités et lui communiqueraient un saveur musquée désagréable. Les variétés de bonne garde sont celles à pomme serrée et dure : chou d'Aubervilliers, quintal d'Alsace, quintal d'Auvergne, Milan de Norvège, etc...

Ce que redoute le chou ce n'est pas précisément le froid rigoureux mais les gels et dégels successifs qui se produisent surtout en janvier et février.

Voici quelques méthodes de conservation dont on se trouvera bien. Il s'agit bien entendu de choux arrivés à maturité parfaite et bien pommes.

1° Au début de l'hiver couvrir les choux sur place sans les arracher en les inclinant simplement vers le nord. Pour cela ténasser le pied du chou du côté nord en enlevant une bêche de terre. Par une pression couvrir le chou vers ce trou, et avec la terre enlevée, le recouvrir du côté sud pour former un ados protecteur en veillant à ce que la tête reste bien à découvert et que les rayons du soleil venant du sud ne puissent l'atteindre. Si les gelées deviennent persistantes garnir, un après-midi, de paille légère, ou de feuilles sèches et enlever la couverture au dégel.

2° Arracher les choux. Creuser des tranchées de 20 cm. de profondeur dans lesquelles on les placera en inclinant leur tête du côté nord, les recouvrir de la terre extraite en découvrant bien les têtes. Le terrain idéal pour cette pratique est celui qui serait abrité du sud par un mur. Comme dans la méthode précédente, abriter en cas de gelées persistantes. Jauger à part les choux fendus ou mal formés pour être employés en premier lieu car leur conservation sera de courte durée.

3° Arracher les choux par une belle journée. Les laisser quelques heures sur le sol pour qu'ils se ressuient et supprimer les grandes feuilles. Les transporter dans un cellier ou dans tout autre local bien aéré et où la gelée n'est pas trop à craindre. Les couvrir côté à côté en enterrant leurs racines dans du sable sec. On bien supprimer les feuilles extérieures et disposer simplement les pommes sur de la paille sèche. Par ces deux façons les choux pourront se conserver longtemps mais ils ne seront pas aussi bien préservés de la pourriture et du dessèchement que s'ils étaient restés dehors dans les conditions que nous avons exposées.

Si les choux ne sont pas arrivés à maturité parfaite, creuser une jauge en sol léger et sec. Y placer les choux côté à côté, la tête dans le fond et les racines en l'air. Recouvrir les racines de la terre provenant de la jauge. Au bout de quatre à cinq semaines on obtiendra des pommes tendres et bien blanches.

En ce qui concerne les choux-fleurs, voici les deux méthodes généralement employées :

1° On les rentrera en cave avec leurs feuilles intactes et on les suspendra la pomme en bas. On les visitera fréquemment et on enlèvera les parties altérées ou noircies qui auraient été fait de gâter les autres. Avant de consommer les inflorescences on les plongera quelques heures dans l'eau pour les remettre en état.

2° Enlever les plus grandes feuilles et jager les choux-fleurs en les disposant assez haut pour que les parties aériennes ne soient pas en contact avec la terre.

Les meilleures variétés de choux-fleurs pour la conservation sont les suivantes : Lenormand, demi-dur de Paris, dur de Hollande, de Chambois.

LE VIEUX JARDINIER.

(Reproduction interdite.)

N'avez-vous pas oublié d'acheter les Engrais Composés St-Gobain ?

Mastic à greffer

Voici une recette d'un mastic peu coûteux, pour couvrir les plaies des arbres fruitiers :

Poix noire..... 3 kil.
Poix blanche..... 2 kil.
Cire jaune..... 0 kil. 250

Chauffer dans un chaudron et en plein air sur un feu doux. Agiter avec un bâton. La fusion obtenue, ajouter 0 kil. 500 d'ocre jaune. Verser la solution bouillante dans des pots garnis de papier, ou dans l'eau. Si on utilise le mastic chaud, veiller à ce que la température ne soit pas trop élevée pour éviter de brûler le bois ou les écorces.

Le Phosamo est en vente chez tous les agents du Syndicat, qui peuvent eux-mêmes s'en procurer facilement, soit à l'usine, soit à l'entrepôt de Pont-Rousseau, pour ceux du sud du département.

Tout bon vigneron doit lire :

LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS, par L. Moreau et E. Vinet.

En vente au Syndicat : 15 francs.

Machines Agricoles

Tonnes à Purin



ou à eau, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Tous modèles entièrement galvanisés après fabrication. Construction irréprochable. Se font en trois types :

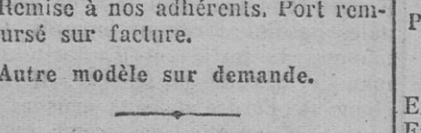
Contenance en litres	Economique	Idéal R.F.	Idéal roues bois
400...	1.340 fr.		
500...	1.355 »	1.605 fr.	1.740 fr.
600...	1.430 »	1.655 »	1.790 »
700...	1.595 »	1.875 »	2.005 »
800...	1.640 »	1.915 »	2.050 »
1.000...	1.710 »		

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 690 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 445 fr. en supplément.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Abreuvoir "LE MODERNE"



Série courante, demi-ronde, coins arrondis, largeur en haut 0°50, profondeur 0°25, galvanisés après fabrication. Toutes contenances. Nous consulter.

HANGAR AGRICOLES

TOUT AGIER

12 Modèles différents

Renseignements gratuits

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc.

consultez-nous au Syndicat.

Arracheur de Pommes de Terre

Nouveau système breveté, perfectionné et bien au point, servant également à l'arrachage des Topinambours, Betteraves et Carottes fourragères, Rutabagas, troncs de Choux, etc... Cette machine permet un bon arrachage et triage dans tous les terrains. Très stable, elle peut être conduite par une seule personne, même avec une main, sur le côté de la ligne de travail pour éviter de piétiner les tubercules arrachés. Ceux-ci sont laissés à la surface, sur un sol nivelé dans la ligne même où ils étaient plantés. Les tubercules ne sont ni blessés, ni contusionnés, ni recouverts. On peut arracher tous les rangs, les uns après les autres, sans ramassage immédiat.

L'Arracheur, avec lame de 0°42 de large, poids 86 kilos... 670 fr. 0°50 — 100 kilos... 700 »

Pour livraison avec rouleau (facultatif) majoration de 90 et 100 francs. Ces prix s'entendent départ fabrique. Remise à nos adhérents. Notice descriptive et références sur demande.

Trieurs à Grains

Se font à un seul diviseur (pour semence de blé) 6 résultats ; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats. En une partie, ou deux parties pour être plus transportables.

POUR GROSSE EXPLOITATION (rendement 5 à 7 hectolitres)

1 Diviseur 2 Diviseurs
En une partie... 1.167 fr. 1.233 fr.
En deux parties... 2.166 fr. 2.280 fr.

POUR MOYENNE EXPLOITATION (rendement 3 à 4 hectolitres)

1 Diviseur 2 Diviseurs
En une partie... 1.568 fr. 1.805 fr.
En deux parties... 1.758 fr. 1.900 fr.

POUR PETITE EXPLOITATION (En une partie)

1 Diviseur 2 Diviseurs
Rendement 1 hl. 1/2 1.117 fr. 1.235 fr.
— 2 hl... 1.364 fr. 1.499 fr.

Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

TARARES, nous consulter.

Moulins à Pommes

MOULINS A RESSORTS, A NOIX DROITES SUR PIEDS :

N° A. 10. — Noix long. 10 cm., débit 450 kilos, à un volant : 495 fr.
N° A. 12. — Noix long. 12 cm., débit 800 kilos

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 8 Octobre 1934

ANIMAUX	Ancien	Vendu	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.675	3.550	6 10	5 10	4 00	7 10	3 65	2 80	2 00	4 40
Vaches.....	2.427	2.345	5 90	4 50	3 70	7 50	3 55	2 47	1 85	4 80
Taureaux.....	490	445	4 50	3 80	3 40	5 30	2 70	2 10	1 70	3 28
Veaux.....	2.096	1.980	9 20	7 50	6 40	10 20	5 52	4 27	3 52	6 12
Moutons.....	15.592	15.300	15 10	10 60	8 80	15 90	7 55	4 98	3 87	7 95
Porcs.....	2.850	2.850	6 14	5 72	4 30	6 50	4 30	4 00	3 00	4 70

Du Jeudi 11 Octobre 1934

Bœufs.....	1.544	1.430	6 30	5 20	4 10	7 20	3 72	2 85	2 05	4 45
Vaches.....	1.029	915	6 00	4 60	3 80	7 60	3 60	2 53	1 90	4 53
Taureaux.....	225	205	4 60	3 90	3 50	5 40	2 75	2 15	1 75	3 35
Veaux.....	1.914	1.820	8 70	7 00	6 00	9 70	5 22	4 00	3 30	5 82
Moutons.....	8.109	7.700	15 20	10 60	8 80	16 00	7 60	4 98	3 87	8 00
Porcs.....	2.214	2.214	6 28	5 85	4 16	6 72	4 40	4 10	2 90	4 70

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.593. — Mayenne, 555; Deux-Sèvres, 100; Maine-et-Loire, 225; Loire-Inférieure, 190; Vienne, 50; Sarthe, 495; Indre-et-Loire, 85; Vendée, 163.
VEAUX : 2.096. — Maine-et-Loire, 140; Sarthe, 209.

LA VIE CHÈRE

C'est en France que les cuirs sont les moins chers. Le cuir de bœuf, qui vaut 100 francs à Paris, coûte 151 francs à Bruxelles, 145 francs à Chicago et 108 francs à Berne. Cette vérité étonnera moins les lecteurs que les acheteurs de souliers.

Un journal du matin a publié les photographies de deux bordereaux établis par un mandataire aux Halles Centrales.

Premier bordereau. — M. A... a expédié deux colis de raisin pesant ensemble 20 kilos.

De cette expédition, le commissionnaire a tiré 32 francs. Quant à M. A..., expéditeur, il a été débité des frais de transport (50 % du prix de vente) et de dépenses diverses (un peu plus de 29 % du prix de vente) et n'a touché que 5 fr. 90, soit 0 fr. 29 le kilo.

Deuxième bordereau. — M. D... a envoyé 11 kilos de raisin, qui ont bien été vendus, mais le produit de la vente n'a pas couvert les frais.

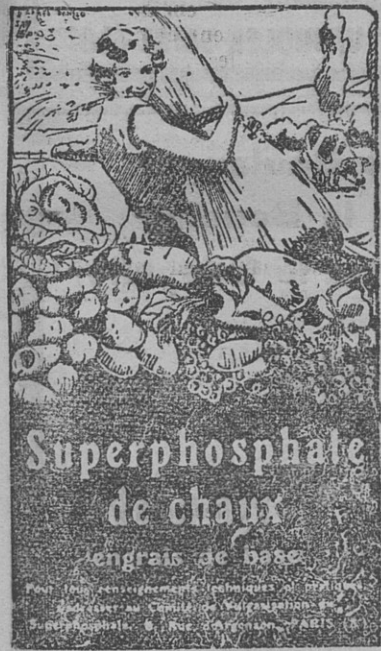
M. D... ne touche pas un centime, même le commissionnaire serait fondé à lui réclamer 0 fr. 25 pour solder son compte. Le transport a absorbé 70 % du prix de vente, le reste est passé en frais accessoires.

Autre fait :

Au début de cette année, un agriculteur algérien a envoyé aux Halles 104 colis d'oranges, qui ont été vendus 1.770 fr. 90.

L'expéditeur, non seulement n'a pas eu à encaisser la moindre somme, mais il a dû verser encore 346 fr. 45 pour régler les frais. Le bordereau du commissionnaire indiquait, en effet, un total de dépenses s'élevant à 2.117 fr. 35.

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini. La « Vie chère » ne vient pas du producteur, qui est le premier à en souffrir.



Superphosphate de chaux
engrais de base

L'Institut Dentaire National

23, Place de la Bourse — (Angle rue de la Fosse) — NANTES

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL permet aux gens de la campagne de se faire soigner, extraire, et remplacer les dents par des spécialistes. Tous les soins et les dentiers leur coûtent le même prix qu'aux assurés sociaux.

Avant l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, pour certains soins dentaires, les gens de la campagne devaient dépenser 100 francs.

Les cours actuels communiqués et officiellement pratiqués par l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL sont :

SOINS		
Extraction, la première.....	8 fr.	
les autres.....	4 fr.	
Riombage.....	12 fr.	
Traitement racine.....	12 fr.	

PROTHESE

Dentier, la dent.....	16 65
EXEMPLE :	
Dentier 10 dents, 2 crochets et une base.....	203 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, hns 14 dents plus 1 base.....	499 50

Tous ces soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Les pommes de terre bouillies profitent mieux aux porcs

Des expériences pratiquées dans une station d'élevage en Angleterre, il résulte que :

1^{re} Même en donnant des fortes quantités de pommes de terre crues, les animaux sont restés parfaitement sains ;

2^e L'épaisseur du lard du dos paraît être légèrement réduite lorsqu'on donne plus de pommes de terre crues ;

3^e Le danger d'obtenir du lard mou est encore plus grand avec des pommes de terre qu'avec de la farine de maïs ;

4^e L'emploi des pommes de terre crues ne permet de réaliser qu'une légère économie de farine. On calcule que 6 kil. 500 de pommes de terre crues donnent autant de croissance qu'un kilogramme de farine ;

5^e D'autres expériences ont prouvé que les pommes de terre bouillies avaient une plus grande valeur alimentaire : 4 kilos à 4 kil. 500 de pommes de terre bouillies peuvent remplacer 1 kilogramme de farine.

Par comparaison, les pommes de terre bouillies donneraient environ une fois et demie plus de croissance aux porcs que les pommes de terre crues ;

6^e En outre, le ressort de ces expériences que les pommes de terre bouillies donnent plus de fermeté à la chair du porc.

Une FOURRURE s'achète chez un Spécialiste

PÉCHA

La plus forte production de Pelletteries et Fourrures de l'Ouest

AU TIGRE ROYAL NANTES 11, Rue d'Orléans

Agriculteurs soyez modernes

Le lavage du linge à la main est un travail pénible, les laveuses sont toujours plus rares. Les machines à laver remédient à ces inconvénients.

Seulement il y a des machines et des machines. La machine à laver « EVE », des Etablissements ERNEST RONO, est le dernier cri dans cette fabrication.

Auxiliaire précieuse de la ménagère, elle manie le linge aussi délicatement qu'une main de femme... sans brosser. Le lavage est rapide, impeccable, sans usure.

L'Agriculteur n'ignore pas que la santé des animaux demande une nourriture saine. Pour certains aliments, un ciseau s'impose. Nous recommandons le ciseau « LE FRANÇAIS », le plus perfectionné, le plus simple, le plus économique, le plus solide. Avec ce CUISEUR, les aliments cuisent dans la vapeur produite par l'eau qu'ils reçoivent ; les principes nutritifs des aliments sont ainsi développés, contrairement à ce qui se produit par la cuisson dans une eau trop étendue.

D'une fabrication soignée, en tôle d'acier, galvanisée après fabrication, d'une sécurité absolue contre les ruptures, le CUISEUR se bascule aisément sans qu'il soit nécessaire de le soulever. Son nettoyage est facile ; il se fabrique de contenances allant de 50 à 640 litres.

Des paniers à riz, galvanisés spécialement étudiés et très pratiques s'adaptent facilement au ciseau « LE FRANÇAIS ».

Ils donnent toute satisfaction aux éleveurs qui réclamaient cet article indispensable sur la cuisson du riz.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONO, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.



121. — MENAGE jardinier, un enfant, cherche place, culture, vigne, jardinier, toutes mains ; femme employée cuisine ou basse-cour, vacataire. S'adresser M. Rio Gabriel, La Métairie, Saint-Sébastien-sur-Loire.

123. — MENAGE cultivateur, 43 ans, quatre enfants, l'ainé 13 ans, jeune 6 ans, demande ferme à louer. Libre à volonté, peut fournir références. S'adresser au Syndicat.

124. — On cherche pour petite propriété, environ de Nantes, MICHAMBEAU, s'il valide, pour culture et jardin. Prix modéré, ayant bonnes références. M. Raingard, La Bauche-Tue-Loup, Pont-Saint-Martin (L.-L.).

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

107. — Propriétaire BEAU VIGNON, en état remarquable, le donnerait à 1/2 fruits ; vignoble d'un ensemble, autour habitation, très bon vin réputé, vendu à l'avance. Travail facile. Cellier moderne, pompes et cuves. Travailleur et excellentes références exigées. S'adresser au Syndicat.

114. — VIGNOBLES et PEPI-NIERES des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel blanc n° 4986, 5409, 6980 ; Seibel rouge n° 4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745, 8748, 8916, 11803 ; Couderc 13 ; Bertilly-Seyve 2846 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Auguste Ferrier, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

131. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépinieriste, Domaine de la Ronde, à Jannay-Clan (Vienne).

133. — A louer, à prix d'argent, FERME de 17 hectares, située à 12 kilomètres de Nantes, en bordure de route, comprenant terres labourables, prés et un peu de vigne à faire à moitié fruit. Libre le 25 avril 1935. S'adresser au Syndicat.

134. — A vendre, UNE CHIENNE COURANTE, deux ans, chasse très bien. S'adresser au Syndicat.

136. — A vendre TONNES, BARRIQUES nantaises, bordelaises, Port, rhum ; très bon choix. S'adresser Luzet Henri, tonnelier, Saint-Julien-de-Concelles (L.-L.).

137. — A vendre, sauf épousément, PLANTS DE VIGNE greffés sur 3309 greffe anglaise : Muscadet, gros-plants, Pineau Chenin, Colombard, Hybride 5455, le cent 60 fr. — Hybride direct raciné Seibel 4986 blanc, Seibel 4643, Baco n° 1, le cent 25 fr. — Gaillard n° 2 rouge et Baco 22 A blanc, le cent 20 fr. Les plants peuvent être visités. Victor Morille, Le Loroux-Bottereau (Loire-Inf.).

138. — Pour cause départ, à vendre, bas prix, POULETTES et POULES d'un an, Leghorn pures. Mes prix sont de 14 francs pour les poules (nées en avril 34) et 12 francs pour les adultes (nées en mars 1933). Livrable à Longlée. S'adresser à M. H. Pineau, à Longlée, Nort-sur-Erdre.

139. — A louer, libre de site, à Saint-Sébastien-sur-Loire, près Nantes, PETITE FERME de six hectares. S'adresser M. Simon, 6, rue Urvoy-de-Saint-Bedan, Nantes.

140. — A louer, pour le 1^{er} novembre 1935, FERME de 8 hectares, située à la Bouvardière, en Saint-Herblain. Terres, prés et vignes. S'adresser à M. Lucas, la Bouvardière, Saint-Herblain.

141. — A louer FERME de 8 hectares, belle installation, eau, prairies ; on fournit tout cheptel vif et matériel. Paiement en produits et argent. Ecrire de suite, M. Cavel, à Narades.

142. — A louer pour le 1^{er} novembre 1934 ou le 23 avril 1935, commune de Sainte-Luce, UNE FERME contenant environ 32 hect. 50 ares. Un long bail pourra être consenti à fermier sérieux et solvable. Pour traiter, s'adresser à M. Tison, expert à Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

143. — A vendre, BON TOMBE-REAU d'occasion, FOURRAGERES et CHARRETTES à ressort. S'adresser chez F. Bourgois, au Loroux-Bottereau.

DEMANDES

121. — MENAGE jardinier, un enfant, cherche place, culture, vigne, jardinier, toutes mains ; femme employée cuisine ou basse-cour, vacataire. S'adresser M. Rio Gabriel, La Métairie, Saint-Sébastien-sur-Loire.

123. — MENAGE cultivateur, 43 ans, quatre enfants, l'ainé 13 ans, jeune 6 ans, demande ferme à louer. Libre à volonté, peut fournir références. S'adresser au Syndicat.

124. — On cherche pour petite propriété, environ de Nantes, MICHAMBEAU, s'il valide, pour culture et jardin. Prix modéré, ayant bonnes références. M. Raingard, La Bauche-Tue-Loup, Pont-Saint-Martin (L.-L.).

Prix-Courant (DÉTAIL)

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves.....	50 20
Riz Saigon n° 1.....	très variable
Brasures de Riz.....	55 20
Issues de Riz.....	50 20
Farine de Maïs.....	50 20
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ.....	74 20
Farine Arachide « Armor » qualité courante.....	75 20
Farine lactée T. T.....	80 20
Farine « Kystett ».....	175 20
Sarrasin Loire-Inférieure.....	86
Mais pour volailles.....	au cours
Tourteau Coprah, en plaques 70 20	
Tourteau amélioré Chepteline 83 20	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE	
Provende « Sucraff » N° 1.....	67 20
« Sucraff » N° 2.....	65 20
ALIMENTATION DES BOEUFS VACHES ET VEAUX	
Optima lait : cordon vert.....	logé 68 20
cordon rouge.....	logé 88 20
Optima engraissement : pour bœufs.....	logé 84 20
Optima veaux d'élevage : cordon vert.....	logé 75 20
cordon rouge.....	logé 88 20
Farine lactée Optima pour veaux, le sac de 5 kil.....	11 20
Quantité importante, nous consulter.	
ALIMENTATION DES CHEVAUX	
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse, logé	81 20
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine, tourte) logé	85 20
ALIMENTATION DES PORCS	
Optima pour engraissement des porcs.....	81 20
Optima pour porcelets et truies.....	101 20
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	
Provende	
Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.	
Aliments pour Volailles et Lapins	
Farine de poissons.....	165 20
Granulé condensé.....	115 20
Grande Pondeuse.....	130 20
Farine de viande alimentaire.....	165 20
Farine d'os alimentaire.....	87 20
Coquilles huîtres broyées.....	55 20
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	
Aliments mélassés	
Mélasse Say.....	60 20
Son mélassé Say.....	69 20
Paillasse Say, 50 %.....	60 20
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	
Société anonyme « Ovox »	
Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses.....	117 20
N° 2 pour sujets en croissance.....	122 20
N° 2 bis, pour poussins.....	150 20
N° 2 ter, pour poussins.....	130 20
N° 3, pour poules en mue.....	130 20
Coquilles d'huîtres, logées.....	61 20
Boulettes « LAPOX », logées.....	98 20
Farine de viande, logée.....	190 20
par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 250 non reprises.	

Les plus importantes pépinières de

TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

Spécialité Muscadet, greffés sélectionnés. P. LEMERLE, « Le Lion d'Or », Nantes. On demande des représentants.

Pour enlever au poisson d'eau douce le goût de vase

Si le poisson est vivant, il suffit de lui verser un peu de vinaigre dans la bouche, en comprimant les ouïes avec la main gauche ; autrement si le poisson est mort, on le fend de la tête au point anal, et on verse dans cette cavité un petit verre de marc ou d'eau-de-vie. Lorsque les parois ont été bien baignées par ce liquide, on le rejette.

Si l'on fait cuire le poisson au court-bouillon, on ajoutera un verre à bordeaux d'alcool dans le liquide.

Il est démontré que :

L'HUMIGONE

Engrais organique idéal complet, est le plus efficace, le plus économique et le plus sûr des engrais.

L'HUMIGONE est composé par une masse (soluble à l'eau) de matières organiques les plus diverses en combinaison complexe et absolument stable.

Les principaux éléments constitutifs de L'HUMIGONE sont l'AZOTE sous 2 et 4 formes, L'ACIDE PHOSPHORIQUE sous 2 et 3 formes, la POTASSE toujours très pure, sous 2 et 3 formes, en outre, l'oxyde de chaux active, le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, le fer et le magnésium contenus dans L'HUMIGONE contribuent à donner à ce fertilisant de grande classe, une très haute valeur culturale.

Avec L'HUMIGONE vous serez toujours satisfait. Employez-le avant de semer vos céréales d'automne et vous serez garanti contre les troubles végétatifs en étant assuré de récolter beau et bon.

L'HUMIGONE, engrais naturel, convient à toutes terres et à toutes cultures. Demandez L'HUMIGONE à votre marchand d'engrais.



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes le 11 octobre.	
Blé nouveau (cours officiel).....	51
Avoines grises ou noires.....	47
Avoines bigarrées.....	64
Sarrasin Bretagne.....	59
Sarrasin Loire-Inférieure.....	40/42
Orge indigène (Côtes-du-N.).....	40/42
Son bonne fabrication.....	40/42

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 3 octobre

VEAUX : 444. — Le kilo sur pied : 1^{re} qualité, 4,50 à 6,25. Tous les kilos payables.
Bœuf sur pied, le kilo, 3 à 3 fr. 75. Prix extrêmes, 2 fr. 50 à 3 fr. 75 le kilo.
MOUTONS : 12. — Le demi-kilo : Devant : 1^{re} qualité, 2,25 à 2,75 ; 2^e qual., 1,75 à 2,25 ; 3^e qual., 1,25 à 1,75. Derrière : 1^{re} qual., 4 à 4,50 ; 2^e qual., 3 à 3,50 ; 3^e qual., 2 à 2,50.
MOUTONS : 282. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 6 à 7 fr. AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 444. — Le kilo sur pied : 2 fr. 75 à 4 fr. 75.
Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo, à déduire : 0,80.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 10 octobre.
Aubergines, la douz. 10 fr. — Artichauts, les 12, 12 fr. — Betteraves, les 12, 5 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 50. — Céleri rave, les 6, 4 fr. — Céleri blanc, les 6, 2 fr. — Choux-pommes, le kilo, 1 fr. — Choux-fleurs, pièce, 1 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, la douz. 3 fr. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 2 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le paquet, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 0 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Melons, pièce, 1 fr. 50. — Navets, la botte, 0 fr. 50. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oignons, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 0 fr. 30 à 1 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Petits pois, le kilo, 4 fr. — Poires, le kilo, 3 fr. — Radis, les 12, 5 fr. — Ralain, le kilo, 2 fr. — Salades, le paquet, 2 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 10 octobre.

POMMES DE TERRE

Transactions assez réduites. Cours aux 100 kilos

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

M'efforçant d'être naturelle, je réponds donc à Monsieur Spinder.

— Un souci ? Ah ! non ! Je réfléchis... Vous allez rire : croiriez-vous que je ne sais même pas encore le nom de monsieur... le nom de mon sauveur !

— Vraiment !

Et monsieur Spinder étonné, interroge son ami des yeux.

— Je n'en ai pas fait mystère, répond celui-ci qui croit voir un reproche dans ce regard. Mademoiselle ne me l'a pas demandé sans cela elle l'aurait su immédiatement.

— C'est vrai, je ne m'en suis pas informé auprès de vous, j'espérais l'apprendre autrement ! Mais toutes les personnes que j'ai interrogées l'ignoraient.

— Vrai ? Vous avez cherché ? fait-il, un éclair de joie au fond des prunelles.

— Oui, j'ai cherché, et beaucoup encore.

Ma mère tenait à vous exprimer elle-même sa gratitude... je vous affirme que je me suis renseignée et beaucoup, encore.

— Eh bien, cher ami, faites-moi l'honneur de me présenter à mademoiselle.

— Le marquis Maurice de Rouvalois, fit simplement l'interpellé en me désignant le jeune homme.

— Le marquis de Rouvalois, répétai-je surprise, cherchant à me rappeler où j'avais entendu déjà ce nom.

— Vous connaissez ? interrogea-t-il étonné.

Je hochai la tête affirmativement.

— Oui, il me semble qu'on a prononcé ce nom, tout dernièrement, devant moi... Et tout à coup, l'éclatante j'allais me faisant sursauter :

— Oui... Ah ! je sais.

— J'étais devenue toute pâle.

Les deux hommes me regardèrent, les yeux interrogateurs.

— Vous êtes le fils du général de Rouvalois ? demandai-je au jeune homme, le cœur battant soudain d'une fièvre intérieure.

— Parfaitement.

— Vous avez plusieurs frères dont l'un a remonté la vallée du Nil, il y a deux ans ?

— Moi-même... mais qui vous a parlé de cela ?

Sans lui répondre, je continuai, toute vibrante d'espoir.

— Vous ! Ah ! c'est le Ciel qui permet cette rencontre.

Et anxieuse, le cœur battant, parvenant

avec peine à dompter l'émotion qui faisait trembler ma voix, je demandai au marquis : — Dites-moi, là-bas, n'êtes-vous pas avec un monsieur de Borel ?... Frédéric de Borel ?

— Un monsieur de Borel ?

Il hésita, regardant monsieur Spinder.

— Je ne me souviens pas, répondit celui-ci à sa place.

Je me tournai vers le châtelain.

— Vous étiez aussi de cette expédition, monsieur ?

— J'en étais, mademoiselle. C'est pour quoi je puis vous affirmer qu'aucun de nos compagnons ne portait ce nom.

J'étais atterré. Cependant j'insistai.

— La personne dont je vous parle pouvait avoir pris un autre nom pour effectuer ce voyage... souvent, on désire l'incognito, Ah ! je vous en prie, monsieur, rappelez-vous : un homme de quarante-trois ans, un grand, blond, avec des yeux... des yeux comme les miens !

— Non, vraiment, je ne vois pas, déclara monsieur Spinder avec certitude.

Je cherchai du regard la confirmation de cette réponse sur le visage de Monsieur de Rouvalois ; mais, les yeux à terre, il semblait vouloir éviter de me répondre.

Une angoisse me mordit au cœur et c'est au jeune homme que je la criai comme si de lui à moi, déjà, il ne devait pas y avoir de secret ni de mensonge.

— Mon Dieu ! vous ne voulez pas me dire... ce monsieur de Borel a péri là-bas !

On m'a affirmé qu'il était parti avec vous... ou plutôt que c'est vous qui l'aviez suivi aux sources du Nil.

— Qui vous a donné cette assertion ?

— Un homme d'honneur qui ne peut pas me tromper, le colonel Chaumont.

— Tiens ! Vous connaissez le colonel Chaumont ? s'écria Monsieur Spinder.

— Il habite la région, dis-je hâtivement, car je n'admettais pas qu'on fit dévier la conversation.

Et de nouveau, j'insistai auprès du jeune homme qui avait encore essayé d'esquiver ma question.

— Vous ne m'avez pas répondu, monsieur de Rouvalois... Ne comprenez-vous donc pas mon anxiété... Il s'agit de mon père !

— Alors, rassurez-vous, mademoiselle. Je puis vous affirmer qu'aucun de nos compagnons n'a péri là-bas et que tous, heureusement, sont encore en vie et en bonne santé.

— Vous ne me trompez pas ?

— Je vous en donne ma parole d'honneur.

— Et vous êtes bien sûr qu'il n'y avait pas un monsieur de Borel avec vous ?

— Aucun de nous ne portait ce nom, cela aussi, je puis vous l'affirmer.

Un douloureux soupir souleva ma poitrine.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Où chercher à présent ! murmurai-je à voix basse, j'étais accablée.

Depuis le début de cette scène, je faisais un effort sur moi-même pour modérer ma

voix et mes sentiments car j'ai été élevée dans l'habitude de garder toujours une impassible correction, quels que soient les événements qui assaillent notre sensibilité.

Mais les forces de l'âme ont une limite, et à ce moment, une véritable détresse se lisait sur mon visage.

C'étaient tous mes espoirs à vau-l'eau et chacun pouvait deviner le découragement qui m'avait envahie.

Monsieur Spinder s'était levée et arpentait la terrasse à grands pas, comme il le fait chaque fois qu'une émotion violente le bouleverse.

Avec la même brusquerie, il revint vers moi.

Ne vous découragez pas, mon enfant, je vous en supplie, Monsieur de Borel a très bien pu remonter le Nil avec une autre caravane. Tous les jours il en part au Caire.

— Non, non ! C'était avec monsieur de Rouvalois qu'il devait être et non avec un autre. Demain, j'irai trouver le colonel Chaumont et je le mettrai au courant.

— Il s'occupe donc de rechercher votre père ? interrogea le châtelain.

— Oui, il est très bon... il a voulu aider mes recherches... C'est lui qui a retrouvé les traces de mon père jusque dans ces dernières années : le Soudan, l'Afrique du Centre, les Côtes de Guinée, le Congo, les rives du Couango, le Transvaal. Il a pu le suivre pas à pas jusque dans ces dernières années. Les renseignements obtenus s'arrêtent au Nil, vous venez de me dire

qu'il n'y était pas avec vous.

— Je croyais que vous aviez acquis la certitude que monsieur de Borel avait péri en mer.

Je me sentis rougir, embarrassée, dans ma fièvre, j'avais oublié le pieux mensonge dont nous enveloppons la disparition de mon père.

Je répondis donc, car il était trop tard pour revenir sur ce que j'avais dit :

— Non, nous n'avons pu obtenir aucune confirmation de la réalité de nos craintes. Aussi, malgré tout, nous espérons, et les renseignements obtenus semblent vouloir consolider notre espoir.

— Vous supposez donc que votre père est encore en vie malgré son long et invraisemblable silence.

— Tant que nous n'aurons pas acquis la certitude de sa mort, nous attendrons son retour.

— Madame de Borel partage-t-elle votre croyance ?

— Je lui ai laissé ignorer les derniers renseignements que j'ai pu obtenir, car je veux lui éviter la douleur d'une déception. Je lui dirai la vérité si je réussis.

— Et vous supposez que cela lui fera plaisir ?

Je tressaillais.

Lui aussi m'interrogeait sur les sentiments de ma mère à l'égard de mon père. Tout le monde sait donc que c'est son impuissance à pardonner qu'il a éloigné de nous.

(A suivre).

douzaine, 5,50; beurre, le demi-kilo, 7 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr.; beufs de travail, la paire, 2,500 à 1,500 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,75 à 3 fr.; vaches laitières, 700 à 2,000 fr.; vaches, le kilo, 3 à 4 fr.; pores, 1,55; pores de lait, 100 à 150 fr.

SAINT-PERE-EN-REIZ

Beufs gras, 2e qualité 2,30, 3e qual. 1,50 à 1,70; vaches grasses, 1re qual. 2,85, 2e qual. 2 fr.; 3e qual. 0,75 à 1,40. Vaches pleines ou en lait, 700 à 1,650 fr.; jeunes beufs, taures et taureaux maigres, 500 à 1,200 fr.; beufs de travail, 2,500 à 3,200 fr. la paire.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beufs gras, un vendu à 2,35 le kilo; vaches grasses, amenées 3, vendues 3, de 1,75 à 2,40; taureaux gras, amenés 5, vendus 5, de 2 à 2,50.

Vaches pleines ou en lait, amenées 8, vendues 3, de 750 à 1,200 fr.

Poulets fins, 13 à 15 fr.; poules, 12 à 14 fr.; pigeons, 3,50 à 4,50; lapins gros, 9,50 à 11 fr.; beurre ordinaire ou sale, 8 à 10,50; beurre fin, 9 à 11 fr.; œufs, la douzaine, 4,50 à 5,25.

Chemins de Fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et de Paris à Orléans et du Midi

CARTES DEPARTEMENTALES
donnant droit à la délivrance de BILLETS A DEMI-TARIF

Les Chemins de fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et de Paris à Orléans et du Midi, vendent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif soit de toute classe, soit de 2^e et 3^e classes, soit de 3^e classe seulement, entre les gares d'un même département desservi par un ou plusieurs des réseaux participants.

Ces cartes sont valables six mois ou un an; leur prix varie de 80 fr. 40 à 321 fr. 90 suivant la classe, la durée de validité et la longueur des lignes desservant le département dans lequel la carte est utilisable.

Une réduction de 10 à 25 %, selon le nombre de cartes, est appliquée sur le prix des cartes délivrées aux associés ou gérants d'une même entreprise industrielle ou commerciale.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares des réseaux intéressés.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

PÉPINIÈRES J. BECIGNEUL
48, rue des Hauts-Parvis - NANTES
Téléphone 110-74
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

QUE VOUS SOYEZ ACHETEUR !...

D'UNE ECREMEUSE
D'UNE MACHINE A COUDRE
D'UN TANDÈM
D'UNE BICYCLETTE

Course Route
Dame ou Enfant

Une seule Marque mais la Meilleure

STELLA

La plus connue
La plus appréciée

Catalogues - Renseignements
Liste des Représentants

FONTENEAU, Fabricant
21, Chaussée de la Madeleine, NANTES
En vente chez tous les AGENTS de la marque STELLA

Hygiène et propreté de votre maison !

Votre maison doit être nettoyée mais aussi assainie

Le simple emploi de Javel la Croix, source d'oxygène la plus économique, donnera à vos parquets et meubles en bois blanc, cartilages, lavabos, baignoires, etc., netteté et éclat du neuf désinfection absolue (Diluer Javel la Croix dans l'eau selon volume d'eau)

Javel la Croix

donne à bon marché l'oxygène nécessaire pour blanchir, désinfecter, assainir, désodoriser

Javel la Croix

donne à bon marché l'oxygène nécessaire pour blanchir, désinfecter, assainir, désodoriser

POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SCORIES THOMAS

TOUJOURS A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

Pub. H. Donnoud

Utilisez la Potazote

Documentation gratuite N° P sur demande

Adressez-vous à la C^e de St-Gobain
Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques
1, place des Saussaies, Paris (ou à ses Agents)

Un résultat entre Mille (sur culture de pommes de terre)

M. MERCIÈRE, à la Béné-en-Saint-Jean-de-Corcoué (Loire-Inférieure) fumure courante sans Potazote... 23 000 kgs fumure courante AVEC POTAZOTE (200 kg) 23 000 kgs

clôtures Chapdelaine

10, Rue Sully
Téléph. 113.99 - NANTES

Nouveau - Occasion - Devis gratuit

FAIRE LIRE CE BULLETIN C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS

VÊTEMENTS SIGRAND

16, Rue du Calvaire, 16 NANTES

du 13 au 20 Octobre

EXPOSITION GÉNÉRALE

et mise en vente de nos PARDESSUS RECLAME prêts à porter POUR HOMMES 168. 278. POUR JEUNES GENS 158. 258.

CHEMISERIE - BONNETERIE - CHAPELIERIE

Cycliste avec un INCREVABLE BAUDOU

vous pouvez remporter la chance de gagner une part du lot de 5 Millions en Vente chez votre garagiste.

Increvable BAUDOU Les FOLISSOTTES (Gironde)

Plus de Chevaux pousseurs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse Dr. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31,50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

CIDRE

COLORE - BONIFIÉ
CONSERVE - CLARIFIÉ
MALADIES QUÉRIES

PAR LES PRODUITS GATE

EXISTER LA VRAIE MARQUE

Pharm. et E. GALLICHERIE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Lorient; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Laget, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le Roux, à Plessé.

VOITURES D'ENFANTS
Lits - Berceaux
UNE SEULE ADRESSE
A. MAINGUY
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES
(face la Maternité) Tél. 124.59
Toutes les Réparations.

CONTRE LA CARIE du Blé

LA POUDRE S.T.ÉLOI

Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez Le « VITROLEX SAINT-ÉLOI »

CHACUN SON METIER

Un vêtement tout fait ou sur mesure pour homme et enfant

s'achète chez le Spécialiste du Vêtement pour Hommes et Enfants

12, Rue J.-J.-Rousseau (près la Place Graslin)

BELLE FERMIERE

Demandez nos PARDESSUS pour HOMMES EN RECLAME

à 79^f, 110^f, 149^f, 199^f, 250^f, 299^f, etc.

Cadeau à tout Acheteur

BON BEAU PAS CHER